



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
14.08.2013 Bulletin 2013/33

(51) Int Cl.:
B41F 7/02 (2006.01) B41F 27/12 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
31.07.2013 Bulletin 2013/31

(21) Numéro de dépôt: **13152783.0**

(22) Date de dépôt: **25.01.2013**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeurs:
• **Marzin, Jacky**
44000 Nantes (FR)
• **Bailly, Jean-Luc**
44190 Gorges (FR)
• **Lechat, Philippe**
44240 La Chapelle sur Erdre (FR)

(30) Priorité: **27.01.2012 FR 1250813**

(74) Mandataire: **Domenego, Bertrand**
Cabinet Lavoix
2, place d'Estienne d'Orves
75441 Paris Cedex 09 (FR)

(71) Demandeur: **Goss International Corporation**
Durham NH 03824 (US)

(54) **Dispositif de chargement des plaques d'impression sur un cylindre porte-plaque d'une presse rotative offset**

(57) Ce dispositif de chargement (30) comprend un magasin (32) pour recevoir au moins une plaque d'impression (2) et la transférer du magasin (32) au cylindre porte-plaque (16). Il comprend également au moins un

rail de guidage (36) pour guider une plaque d'impression (2) lors de son transfert par coopération avec une encoche (12) d'un bord avant de la plaque d'impression (2), l'encoche couissant le long du rail de guidage (36) lors du transfert

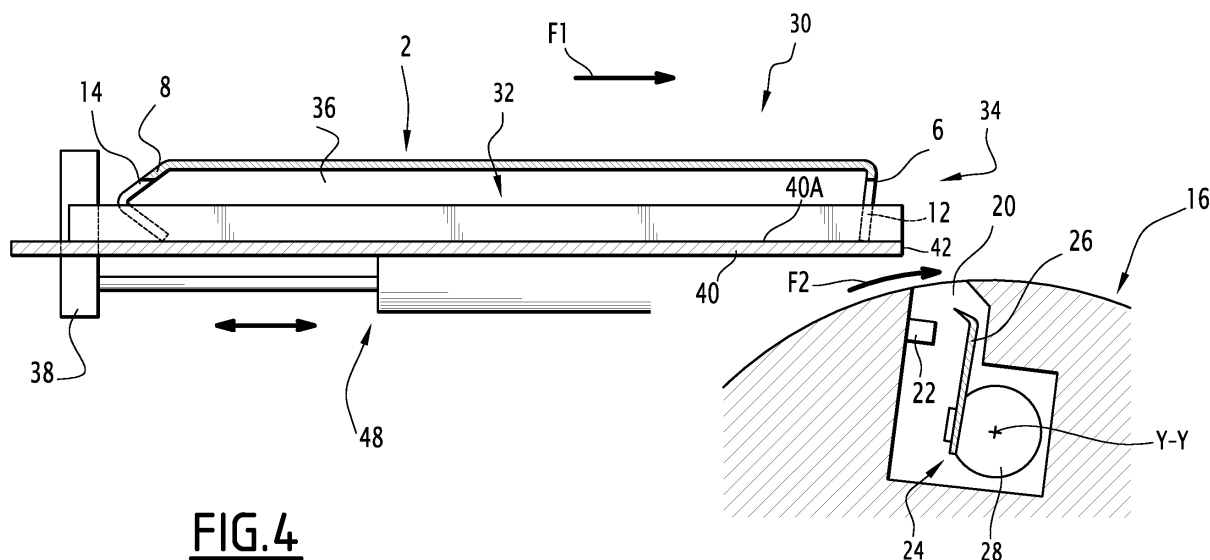


FIG. 4



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 13 15 2783

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 1 787 813 A2 (WIFAG MASCHF [CH] WIFAG MASCHF AG [CH]) 23 mai 2007 (2007-05-23) * alinéa [0021] * * alinéa [0024] * * alinéa [0047] * * alinéa [0061] * * alinéa [0063] * * figures 1,2-7 * -----	1-8,14	INV. B41F7/02 B41F27/12
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B41F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
Munich		26 mars 2013	Christen, Jérôme
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

3

EPO FORM 1503 03.82 (F04C02)



Numéro de la demande

EP 13 15 2783

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

voir feuille supplémentaire B

- ☐ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.
- ☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:
- ☒ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

1-8, 14

- ☐ Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande

EP 13 15 2783

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 1-8, 14

groupe I: revendications 1-8, 14: un dispositif de chargement pour plaques d'impression sur cylindre porte-plaque et sa méthode ayant les caractéristiques des revendications indépendantes 1 et 14.

Problème objectif: proposer un guidage simple et efficace, sans nécessiter une découpe précise des bords latéraux des plaques d'impression.

2. revendications: 9-13

groupe II: revendications 9-13: Jeu(x) et ensemble de jeux de plaques d'impression ayant les caractéristiques des revendications indépendantes 9, 11 et 13.

Problème objectif: permettre le chargement de plaques d'impression de différentes largeurs et/ou tailles, sans adaptation du magasin lors d'un changement de largeurs et/ou tailles de plaques d'impressions.

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 13 15 2783

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

26-03-2013

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1787813 A2	23-05-2007	DE 102005055116 A1	24-05-2007
		EP 1787813 A2	23-05-2007
		US 2007206208 A1	06-09-2007

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82